



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Champier, le 14 mars 2019

POSE DE LA PREMIERE PIERRE DU FUTUR COLLEGE CHAMPIER : LE DEPARTEMENT CONTINUE A INVESTIR DANS L'EDUCATION

Ce jeudi 14 mars, Jean-Pierre Barbier, Président du Département, Cathy Simon, Vice-Présidente chargée des collèges, Claire Debost, Conseillère Départementale du canton de la Bièvre, Bernard Gauthier, maire de Champier et Martial Simondant, Vice-Président de Bièvre Isère Communauté, étaient réunis pour poser la première pierre du nouveau collège qui devrait ouvrir ses portes à la rentrée 2020 à Champier. Un projet qui s'inscrit dans le cadre d'un plan plus large de réhabilitation et de construction des collèges.

Le nouveau collège de Champier : une nécessité

Face à l'évolution démographique de ce territoire et aux prévisions d'effectifs dans les collèges, la nécessité de construire un nouveau bâtiment est apparue comme essentielle. Ce nouvel établissement permettra de réduire les effectifs des collèges environnants et de réduire les temps de trajet collège-domicile pour de nombreux élèves.

Après une étude rationnelle recherchant la satisfaction de l'intérêt général, c'est la commune de Champier qui a été choisie pour accueillir ce nouveau bâtiment.

Ainsi, 16 communes seront rattachées à ce nouveau collège pour 650 collégiens attendus à la première rentrée, et les temps de trajets seront ramenés de plus de 45 minutes pour certains à une dizaine de minutes.

Autre élément important, ce nouveau collège offrira aux élèves des conditions d'études optimales. Il sera ainsi raccordé au Très Haut Débit dès sa mise en service et en lien avec le plan « collèges connectés ». Le site sera également doté d'un gymnase abritant 2 salles de sport.

La construction de cet établissement représente un investissement de 21,4 millions d'euros pour une capacité totale de 700 élèves. 17 des 27 entreprises sollicitées par le chantier sont iséroises et il s'agira d'un bâtiment à haute performance énergétique, conformément aux engagements pris par le Département dans le cadre de sa Stratégie Air Climat Energie.

Un projet inscrit dans le plan pluriannuel de réhabilitation des collèges

La construction du collège de Champier prend place dans le cadre du Plan Pluriannuel de Réhabilitation des Collèges voulu par la majorité départementale. Avec ce plan d'investissement de plus de 221 M€, le Département fait de l'éducation l'une de ses priorités.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Il permettra la rénovation de 41 collèges sur la durée du mandat et la construction de ce nouveau collège. Sur ces 42 chantiers, 11 ont d'ores et déjà été achevés tandis que les 31 autres, déjà engagés, sont en cours de réalisation.

En plus de ce plan d'investissement en faveur des bâtiments scolaires, le Département a pris l'engagement de connecter l'ensemble des collèges du territoire au Très Haut Débit. A travers cet engagement, il s'assure que l'ensemble des élèves, quel que soit le territoire où ils résident, aient accès au meilleur du numérique dans le cadre de leurs études afin de pouvoir se former à l'utilisation des nouvelles technologies. 65 collèges ont déjà été raccordés.

« L'éducation est au cœur du programme du Département. C'est pourquoi, nous n'avons pas hésité à engager ce plan de rénovation des collèges qui va permettre à des milliers de jeunes Isérois d'étudier dans des conditions optimales pour leur avenir. La construction d'un nouveau collège est une chose rare, et elle est l'occasion de redire toute l'importance que revêt l'éducation pour la construction des futurs adultes que seront nos jeunes » explique Jean-Pierre Barbier, Président du Département.

« Le Département veut offrir ce qu'il y a de meilleur à ses jeunes. Aussi, nous investissons dans de nouveaux bâtiments qui leur permettront d'étudier à proximité de chez eux et avec les nouveaux outils que sont les outils numériques. Nous savons qu'ils seront de plus en plus au cœur des métiers de demain » ajoute Cathy Simon, Vice-Présidente chargée des collèges.